



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 20 décembre 2021 DELIBERATION

Rapporteure : Mme Anne BARBET

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lyse BISTUÉ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33

Nombre de présent-e-s : 26

Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, M. Raymond VILLALBA,
Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine
SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE,
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Dominique QUÉHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Céline BODET donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à M. André LABARTHE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etait absent :

- M. Jean-Luc MARLE

25 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Ouï cet exposé, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**
(M. le Maire, Mme Marie-Lyse BISTUE, Mme Anne SAOUTER, Mme Anne BARBET et
M. Raymond VILLABA ne prennent pas part au vote),

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

- **500 €** à l'association « ADELFA 64 » pour une aide au fonctionnement de l'association, qui lutte contre les fléaux atmosphériques sur notre territoire.

- **250 €** à l'association « UNION DES PRODUCTEURS FERMIERS DU 64 » pour une aide au fonctionnement de l'association (quote-part adhérents).

- **400 €** à l'association « TERRES DE MÉMOIRE(S) ET DE LUTTES » pour l'organisation des 10èmes rencontres transfrontalières de la Mémoire historique et démocratique à Mauléon et Oloron les 8, 9, et 10 octobre 2021.

- **15 000 €** à l'association « CENTRE SOCIAL LA HAUT » pour le fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale (EVS) du quartier Notre-Dame.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2021.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 décembre 2021.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 23/12/2021


Bernard UTHURRY

